

Titre ADVF

Assistant-e de Vie aux Familles



Le Métier

Le métier d'Assistant-e de Vie Aux Familles un véritable **métier en pleine expansion** depuis plusieurs années. En effet le vieillissement de la population française et l'augmentation de l'espérance de vie provoquent une importante demande d'Assistant-e de Vie aux Familles.

Les personnes âgées cherchent à rester le plus longtemps possible chez elles et se soignent de mieux en mieux. L'Assistant-e De Vie aux Familles leur permet de prolonger leur sentiment de liberté grâce à l'aide à domicile. De nombreux postes sont à pourvoir à l'horizon 2022. **C'est donc un véritable emploi d'avenir.**

L'Assistant-e de Vie aux Familles (ADVF) intervient à domicile, ponctuellement ou régulièrement, chez des personnes fragilisées, dépendantes (âgées, malades ou en situation de handicap).

Son rôle consiste à assister la personne dans ses tâches domestiques – entretien du linge, du logement, préparation des repas ...etc. – et dans ses soins d'hygiène corporelle. L'ADVF veille également à sa sécurité, contribue au maintien de son autonomie et l'aide dans ses déplacements. Son objectif est donc de faciliter sa vie quotidienne.

L'Assistant-e de Vie aux Familles intervient également auprès des enfants, dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales.

L'Assistant-e de Vie aux Familles assure au-delà d'un soutien matériel, une passerelle vers l'extérieur, un lien social régulier qui rythme la vie de la personne, voire une présence affective. Cette dernière dimension peut même être exacerbée en cas d'isolement. L'ADVF doit établir une relation de confiance, créer un climat de respect mutuel mais veillera à respecter la "juste" distance dans la relation aidant/aidé, preuve de son professionnalisme.

L'Assistant-e de Vie aux Familles doit encourager la personne aidée à accomplir par elle-même ce qu'elle peut encore accomplir. L'objectif est de maintenir l'autonomie restante et de la stimuler dans les actes de la vie quotidienne.

Accompagner une personne en perte d'autonomie n'est pas un "petit boulot" mais un métier. Toutes les missions de l'Assistant-e de Vie aux Familles visent à **faciliter la vie quotidienne des personnes dont il/elle s'occupe**. Les personnes restent chez elles dans de bonnes conditions. Il/elle met en place une relation professionnelle, planifie et organise ses interventions, prend en compte les mesures de prévention et de sécurité. Il/elle tient compte des personnes, respecte et met en œuvre les règles professionnelles de base.

Les Débouchés

L'Assistant-e De Vie aux Familles peut avoir **différents types d'employeurs**. Le plus souvent, il-elle travaille directement au domicile des particuliers et parfois, dans un espace privé, au sein de structures collectives. De nombreuses structures privées se sont développées ces dernières années sur l'ensemble du territoire pour répondre à une forte demande. Ces entreprises sont en recherche permanente de personnel qualifié. Les horaires sont variables et souvent décalés (travail de nuit ou durant le week-end).

Le métier d'Assistant-e De Vie aux Familles se décline sous plusieurs statuts :

- Auxiliaire de vie
- Aide aux personnes âgées,
- Accueillant familial,
- Agent à domicile,
- Auxiliaire de vie sociale,
- Garde d'enfants.

L'Assistant-e de Vie aux Familles peut être amené à évoluer vers d'autres métiers de la santé et du social après plusieurs années d'expérience ou par des formations et diplômes complémentaires.

- Responsable de secteur
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale,
- Accueillant familial,
- Agent à domicile,

Les Objectifs

L'Assistant-e de Vie aux Familles doit être capable de :

- Réaliser des tâches domestiques (préparation des repas, faire les courses, entretien de la maison...)
- Assister les personnes dans les actes de la vie quotidienne (toilette corporelle, alimentation, aide aux déplacements...)
- Prendre en charge de jeunes enfants.



Les Pré-requis

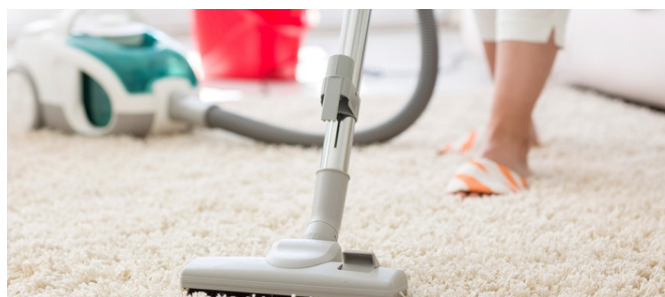
Tout public, salarié-e, demandeurs d'emploi
Admission sur dossier, test et entretien.

Qualités et compétences

- Avoir de fortes capacités relationnelles et de l'écoute
- Avoir une bonne condition physique
- Savoir s'adapter

Connaissances générales

- Savoir lire et écrire,
- Comprendre des consignes écrites et orales,
- Acquis de base en calcul (4 opérations, proportions).



Les Tarifs



Contrat de professionnalisation

Formation gratuite et rémunérée

Rémunération du salarié : 55 % à 80% du SMIC
100% du SMIC pour les + de 26 ans

Contrat d'Apprentissage

Formation gratuite et rémunérée

Rémunération du salarié : 27% à 53 % du smic, 100 % du SMIC pour les + 26 ans

Organisation

Alternance

Durée : 12 mois – 427 heures de formation (positionnement possible en fonction du niveau initial)

Contrat de professionnalisation : Statut Salarié

Contrat d'Apprentissage : Statut Etudiant

Rythme Alternance Centre de formation :
7 heures de formation par semaine
Planning sur demande

Moyens Pédagogiques

La formation ADVF nécessite l'utilisation de deux plateaux techniques pour les pratiques de cuisine, bio ménage, puériculture et d'aide à la personne dépendante. Un premier plateau est équipé d'un électroménager complet, d'un point d'eau, de poupons et de tout le matériel nécessaire pour réaliser l'accompagnement de la personne dans son quotidien ainsi que les soins de l'enfant (baignoire, table à langer, linge de maison, petit matériel...). Ce plateau technique est également équipé du matériel nécessaire à la préparation des biberons (stérilisateur, chauffe-biberon etc.). Le second plateau technique un appartement pédagogique entièrement équipé permet ainsi **une immersion réelle dans l'activité des services d'aide à la personne**. Il comprend : lit, coin toilette, table, chaise, table de nuit, déambulateur, fauteuil roulant....

Toutes les salles de formation sont équipées de vidéoprojecteur facilitant ainsi la réalisation de la séquence de formation par les intervenants. De plus cette pédagogie interactive facilite les apprentissages et rend le stagiaire acteur de sa formation. Une salle multimédia en accès libre permet au stagiaire de réaliser des exercices en groupe ou en individuel selon les recommandations des formateurs.

A l'entrée en formation, chaque stagiaire dispose d'une adresse mail lui permettant d'être contacté pour toute information émanant de la direction ou du secrétariat. Cela permet également d'avoir une liaison personnalisée avec les formateurs pour un accompagnement plus pertinent.

Notre pédagogie est bâtie sur une posture éthique et déontologique qui se décline par les valeurs suivantes :

- **Respect** : faire preuve d'équité et de considération envers tout apprenant
- **Ecoute et communication** : par une démarche participative impliquant toutes les parties prenantes, afin de garantir l'appropriation de la démarche par l'ensemble des acteurs.
- **Bienvveillance constructive** : affirmer une approche positive dans la valorisation des parcours.

Notre pédagogie est active et fondée sur une **méthode réflexive et participative**. Les apports théoriques sont abordés à l'aide de supports dynamiques et alternent avec les mises en situation nécessaires pour le métier d'ADVF.

Jeux de rôles avec un comédien. Ceux-ci permettent la simulation de situations professionnelles réelles, sur lesquelles seront évalués les stagiaires lors du passage du titre.

Un espace « groupe » est également à leur disposition permettant de trouver sous format électronique des supports de cours, des travaux dirigés, ou des exercices à réaliser à la demande. Il est bien entendu que des supports de cours existent mais nous avons mis en place une procédure maîtrisée sur la gestion des consommables.

Le Programme

Le titre « Assistant-e de Vie aux Familles (ADVF) » se compose de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP), qui peuvent être réalisés indépendamment les uns des autres puisque toutes nos formations sont modulables. L'ingénierie pédagogique pour élaborer chaque contenu par CCP, a été travaillée par nos équipes et mis en œuvre par des professionnels du secteur afin de vous accompagner dans votre formation.

CCP 1. Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP 2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer

Suivi - Evaluation

Tout au long de la formation le responsable pédagogique assure un suivi personnalisé de chaque stagiaire tant au niveau du centre de formation que de l'entreprise.

Des évaluations permanentes sont effectuées tout au long du cursus pour apprécier les acquis et repérer les difficultés majeures.

De plus, la formation est balisée par des évaluations formelles de l'ensemble des matières pour permettre aux stagiaires de se préparer à la méthodologie de l'examen final du titre.

L'équipe pédagogique dédiée à cette formation a toutes les qualités requises pour accompagner et intervenir sur ce métier. La liste de cette équipe est incluse dans le livret d'accueil.

CCP 3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Passage du certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST) - optionnel

Dans l'exercice de ses activités, l'ADVF est amené(e) à mettre en œuvre les compétences attestées par le certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail (SST). Il (elle) veille à la sécurité des personnes et préserve sa propre sécurité en appliquant les gestes et les postures adaptés. En situation d'urgence, il (elle) applique les gestes de premiers secours et alerte les intervenants concernés.



Validation

La certification du Titre Professionnel Assistant-e De Vie aux Familles (ADVF) se compose de 3 épreuves:

- **une mise en situation, sur plateau technique (appartement pédagogique)**
- **un entretien technique au cours duquel sera présenté le Dossier Professionnel (DP)**
- **un entretien final en présence d'un Jury de professionnels**

Le candidat à la certification, peut obtenir à l'issue de l'épreuve le Titre Professionnel total (valider les 3 CCP) ou le Titre Professionnel Partiel (1 ou 2 CCP du titre)

Dans le cadre **d'une réussite partielle du titre**, le candidat a 5 ans pour présenter le ou les CCP manquants

Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) permettent de vérifier l'acquisition des compétences sur les CCP.

L'Attestation de fin de formation précise l'ensemble des compétences et connaissances acquises durant la formation.

| Intitulé | Matières |
|----------|-------------------------------------------------------------------------|
| CCP1 | ENTRETIEN DU LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER |
| CCP2 | ACCOMPAGNER LA PERSONNES DANS LES ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN |
| CCP3 | RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A LEUR DOMICILE |